

République Française



### ATTESTATION – DOSSIERS ICPE

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention  
des Pollutions et des  
Risques

BUREAU DE  
L'ENVIRONNEMENT  
INDUSTRIEL

19 Avenue FOCH  
BP 3718  
98846 NOUMEA CEDEX

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom de la personne)

Représentant le pétitionnaire VO SARL (nom du pétitionnaire)

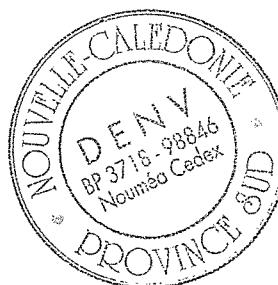
Atteste avoir  déposé 3 exemplaires papier  
 repris et 1 CDRom

Du dossier suivant : RESIDENCE FIDJI

Date: 9/7/10

Signature:

Validation DENV:



09 JUIL. 2010

PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE N° <u>31321</u>	09 JUIL. 2010
AFFECTÉ		
COPIE		
OBSERVATIONS	ACO FIDJI	

12/07 → SE

Direction de l'Environnement SEPR / SEI	Arrêté Nouméa, le 12/07/2010	1/ DENV / JUS. 07.2010
Attesté(e):		
Copie:		
Observations:	Pour instruction Merci.	

*Monsieur le Président de la Province Sud  
S/C Bureau des installations classées  
B.P 4142  
98845 NOUMEA*

Affaire : Résidence «FIDJI»  
Objet : Déclaration I.C.P.E

Veuillez trouver ci-jointe en trois exemplaires, la déclaration I.C.P.E relative à la résidence «FIDJI», située à Nouméa. Cette résidence totalise 18 appartements (9 F2 et 9 F3). La filière d'assainissement comportera un traitement des eaux usées et eaux vannes par micro-station type MINIFLO 20m<sup>3</sup> + fosse toutes eaux. Un contrat d'entretien sera souscrit par le demandeur, auprès d'une société spécialisée (C.f contrat joint en annexe), dès la mise en service de l'installation.

- 1) Le demandeur est la SARL « V2 », représentée par (C.f K.Bis joint en annexe). L'adresse postale de la SARL est : BP 1845 98845 NOUMEA.
- 2) L'installation doit être réalisée sur le lot 20 du lotissement Portes d'argent au 4<sup>ème</sup> kilomètre (C.f inventaire cadastral et plan de situation joints en annexe).
- 3) Il s'agit d'un immeuble d'habitation avec parkings en rez de chaussée. La rubrique de nomenclature est « ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilés », qui correspond au N° 2753 sur le tableau de désignation des activités. Le volume des activités est de 63 équivalents habitants (C.f tableau joint en annexe).
- 4) Vous trouverez en annexe un plan à l'échelle 1/2000 des abords de l'installation avec les bâtiments et leur affectation, ainsi que les voies de circulation dans un rayon de 100 mètres.
- 5) Vous trouverez en annexe un plan au 1/100 avec l'installation projetée et jusqu'à 35 mètres de celle-ci, l'affectation des terrains et constructions avoisinantes. Il n'existe aucun point d'eau, canaux, cours d'eau, égouts ou mangroves dans le périmètre.
- 6) Le mode et les conditions d'utilisation sont précisés dans la notice technique et le contrat d'entretien joints en annexe. Les eaux résiduaires seront rejetées dans le réseau municipal situé rue Capiez, conformément aux instructions de la ville de Nouméa. Les branchements seront réalisés par la CDE. Un point d'eau (robinet de puisage) est prévu à proximité du local technique.
- 7) Les émanations gazeuses sont évacuées par deux événements ramenées en toiture (ventilation primaire et secondaire), séparées par une distance d'au moins 1ml et équipées d'un diffuseur hélicoïdal.

Nouméa, le 8/07/10

- 8) La station fera l'objet d'un suivi par prise d'échantillons (au moins une fois par an) et d'une vidange périodique. Les résultats des analyses annuels seront transmis au bureau de l'environnement industriel de la direction de l'environnement. Les résidus de vidange seront collectés par une entreprise spécialisée et acheminés dans un centre de traitement agréé par la Province Sud.
- 9) En cas de coupure de courant, la station fonctionne comme une fosse toutes eaux. Une remise en marche automatique est prévue. En cas de dysfonctionnement, la station est équipée d'une alarme sonore (en cas de déclenchement l'alarme sonore l'exploitant sera tenu de prévenir l'entreprise titulaire du contrat de maintenance). Un extincteur à poudre sera installé dans le local technique.

Veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

(architecte)

(Gérant de la SARL V2)

Laurent VERRIEZ architecte EURL  
45 rue du Port Despointes - BP 8970 Nouméa Cedex  
Tél : 25 26 20 - Fax : 27 36 51 - GSM : 77 46 10  
e.mail : l.verriez@mls.nc  
Code APE : 742 A - Ridet : 561258-001

**DOSSIER DE DECLARATION  
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée :

Déclaration jugée :  complète  incomplète

Inspecteur :

**DOSSIER CONCERNANT  
L'EXPLOITATION DE :**

**Résidence FIDJI**

<b>DEMANDEUR :</b>	Si personne physique : noms : prénoms : domicile :		
	Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) : dénomination ou raison sociale : <b>V2 SARL</b> forme juridique : SARL adresse du siège social : 6 rue Montcalm BP 1845 98845 Nouméa cedex qualité du signataire de la déclaration : gérant Ridet : 825257.001		
	Téléphone : 25 26 20 Fax : 27 36 51		
	Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier :		

<b>LOCALISATION DE L'INSTALLATION :</b>			
Province : <b>Sud</b>	Commune : <b>Nouméa</b>	Zone PUD : <b>UB</b>	
N° rue/ lotissement	16 rue Capiez – Lotissement « Portes d'argent » - Lot N°20		

<b>ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION</b>			
NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)	
Ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilés (63équ/hab)	2753	D	

<b>PIECES A JOINDRE</b>	<b>Colonne réservée à l'administration</b>
Une carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou à défaut au 1/50000 <sup>ème</sup> sur lequel est indiqué l'emplacement de l'installation projetée	
Plan de situation orienté et à l'échelle appropriée avec indication dans un rayon de 100 mètres : des activités, ERP (établissements recevant du public), voies de communication, hydrants (PI ou BI), des plans d'eau ,de la vocation des bâtiments, des zones de stockages, des moyens de lutte contre l'incendie, de l'assainissement, des ouvrages d'épuration des effluents (avec mention du dimensionnement)	

**Le déclarant, (signature & date)**

6/7/2010